

# *BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT GENIEZ Ô MERLE*

**JANVIER 2025**



**La Croix Percée et le Vieux Bourg – Photos Michel Boyer**

# LE MOT DU MAIRE

LIONEL JEAN



Chers concitoyens, Chères concitoyennes,

Une fois n'est pas coutume, laissez moi tout d'abord vous souhaitez au nom des membres du conseil municipal et des agents de la commune mes meilleurs vœux de bonheur, réussite dans vos projets et la santé notre plus grande richesse.

Les actualités nationales et internationales fortement instables et agitées génèrent pour nos territoires des difficultés dans la prise de décision et un manque de visibilité qui appelle à la plus grande prudence dans la gestion de nos communes.

Néanmoins, je préfère rester optimiste et vous parler de ce que nous avons accompli durant cette année 2024 et des réalisations à venir pour 2025.

Tous ces investissements sont la réponse à une partie de vos attentes mais aussi aux priorités que le conseil municipal a jugé nécessaires pour l'avenir de notre commune.

C'est grâce aux aides du Département, de l'Etat, du Syndicat intercommunal des Eaux du Puy du Bassin que nous avons été en capacité d'effectuer les nombreuses opérations d'améliorations dans notre commune en 2024. Nous aurons très prochainement l'occasion de nous rencontrer et de remercier tous ceux qui nous ont aidés dans la réalisation de certains de ces projets.

Je remercie également mes adjoints, mes conseillers et agents communaux ainsi que les intervenants qui ont œuvré pour notre commune parfois bénévolement.

Avant de terminer cet édito, ma pensée va pour celles et ceux qui sont malades ou qui nous ont quitté en 2024 ainsi qu'à leurs familles.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal, je reste bien entendu à votre écoute en attendant de nous retrouver au traditionnel repas des Aînés le 06 avril 2025 au Foyer Rural.

Bonne année 2025.

## LES REALISATIONS ET EVENEMENTS DE L'ANNEE 2024

### 1/ Les travaux effectués

➤ **A Laval** : Finalisation du soutènement de la voirie du village avec traitement des eaux pluviales, réfection partielle de toute la côte de Laval ainsi que le traitement des racines.

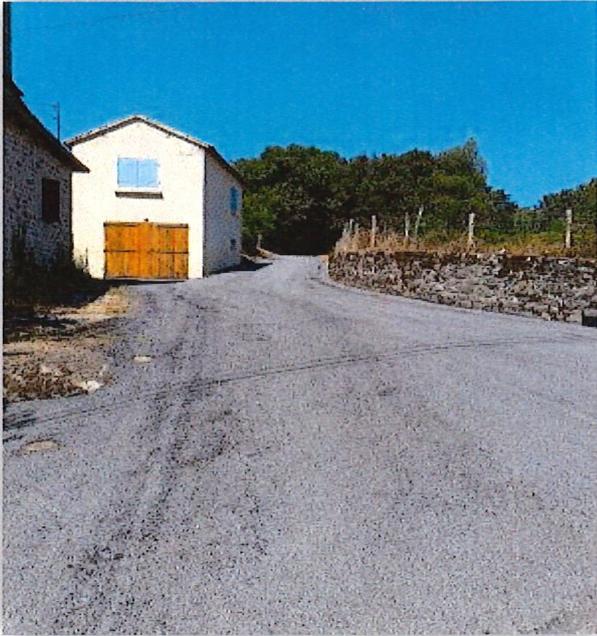
Prolongement du revêtement de la voirie en bitume jusqu'au fond du village, en prévision de l'ouverture future du chemin qui débute de la grange démolie de Mme Gary jusqu'au lac. Ce terrain appartient à l'EDF.



Avant les travaux



Après les travaux



**A Lacombe** : Les travaux de voirie concernant la route empierrée qui monte au Puy Fel, de chez JC. SIRIEIX à l'habitation de G. MANAUX, sont achevés. Une partie des eaux pluviales a été aussi traitée pour un montant de 4000€

**Route du Cros** : Le programme de voirie du carrefour de la « Croix » au fond du village de Cros est terminé. Le montant de ces travaux de voirie s'élève à 138 237€ TTC. Des aides ont été accordés : DETR à hauteur de 19000€ en 2023 et 23305.62€ en 2024 ainsi que 13100€ d'aide du Département pour 2023 - 2024.



**A Chaumeil** : La réouverture du chemin rural de Chaumeil par l'entreprise SIRIEIX Kévin a été réalisée pour 1 040 € TTC.

**Au vieux bourg :** La mise en sécurité du talus sous la vieille église (glissements de terrain récurrents) a été finalisée en fin d'année par l'entreprise RIVIERE, pour un montant de 9348 € TTC.



**A Sermus :**

- Création d'une aire de retournement aux anciennes poubelles avec les 3200 m3 de terre, provenant des travaux du talus du Vieux Bourg.
- Réfection du chemin de Sermus qui descend à la Maronne suite aux intempéries





**A Rouzeyrol** : Réfection d'un chemin avec pose d'un nouveau passage busé.

Montant : 2640 € TTC

**Au vert** : Alignement de la voirie à l'intersection du chemin de Lesturgie par le Département à la demande de Monsieur le Maire en raison d'un problème d'adéquation avec le cadastre. Le bornage a été réalisé et payé par le Département. Les indemnités des propriétaires concernés suivront.

### ➤ **Les autres réalisations & travaux**

❖ Elaboration par le service voirie d' XV'D du «tableau de classement des voies communales» à la demande de Monsieur le Maire, ce document répertorie l'ensemble du réseau des voies de la commune : 21, 779 km ont été recensés au regard des 11, 400 km communiqués par les services préfectoraux.

❖ Le poilu du monument aux morts n'étant plus réparable, un nouveau poilu est en cours de fabrication.

Il sera réalisé à l'identique et en pierre de Menet.

Il devrait être sur son promontoire pour les prochaines commémorations.



- ❖ **Au gîte de Sermus** : installation d'un poêle à bois et gainage de la cheminée posé par l'entreprise Gargne de Camps-Saint-Mathurin-Léobazel pour 3900€.
- ❖ **Au logement école** :
  - Le remplacement du chauffe-eau par l'entreprise de Rémi Acévêdo pour un montant de 650€ TTC
  - La porte du garage du **préau** a été repeinte par Cédric et Eric.
- ❖ **Au cimetière de Sault**, la partie prévisionnelle de réfection des joints est terminée ainsi que la peinture de son portail. Montant 2591.23€ TTC
  - Une tranche de travaux complémentaires sera nécessaire.
- ❖ **A la mairie** : Les travaux du secrétariat de la mairie, du bureau du Maire, des WC et de la salle du Conseil Municipal se poursuivent, ils devraient être finalisés au printemps 2025. Le montant exact des travaux n'est pas encore finalisé mais nous pourrons compter sur des aides du Département à hauteur de 16000€ et 20331.17€ de DETR.



❖ **La défense incendie :** La création de la première défense incendie s'est effectuée en novembre dernier. Elle se situe entre le Vieux Bourg et Sermus, au carrefour de la route de Vaur- Lacoste. Sa capacité est de 120 m3.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise RIVIERE pour un montant de 16452 € TTC. Des aides du Département et d'Etat ont été demandées, bornage et achat de terrain en plus.



## 2/ Les « incontournables »

- **Le fauchage** de nos routes et chemins a été réalisé par l'entreprise QUEILLE Romain de Reygades pour un montant de 7 640€ TTC.
- **L'élagage des arbres** du bourg a été réalisé par l'entreprise PAIR Jacques pour un montant de 906 € TTC.
- **Passage de la balayeuse de la voirie 2 fois** par l'entreprise A&M ALRIVIE pour un montant de 792 € TTC.
- **Remise à niveau de 3 sentiers pédestres par IDEE** (16km de linéaire) pour un montant de 2332 € TTC.

## 3/ Les travaux & réalisations prévisionnels

- **A Soult :** Etanchéification du château d'eau de Janvier à Février 2025. Durant cette période une cuve sera mise en place afin d'approvisionner les usagers.

Montant 38751.17€ TTC



- **Au vieux bourg :**

- Achat de terrain autour de la vieille église, prévu pour le 12/02/2025, à M. et Mme Vontrat pour 1 705€ (soit 1 705 m<sup>2</sup>) afin de créer un parking au bord de la route communale pour les visiteurs de la vieille église. Montant travaux terrassement et empierrement parking 3990 € TTC.
- Réfection du mur du cimetière avec un escalier d'accès piétons.

- **Au Puy La Fourche :** Création d'une défense incendie de 60 m<sup>3</sup> minimum.

*Pour mémoire le positionnement prévisionnel des défenses incendie a été effectué en accord avec le SDIS de la Corrèze, en effet les aides ne pourront être perçues que si le SDIS valide les emplacements.*

- **A Rouzeyrol :** Achèvement de la révision du schéma directeur de l'assainissement.

Cette étude obligatoire a pour but de connaître l'état du réseau d'assainissement et de chiffrer un comparatif entre le maintien et sa mise aux normes ou le retour à un assainissement individuel si possible avant le transfert de compétence en vigueur au 1<sup>er</sup> Janvier 2026.

✓ **Les travaux de voirie 2025**

- Poursuite des travaux de revêtement de Chassagne au Moulin de Lacombe et de la croix percée à la route d'Entrayges à la limite de commune.
- Réfection partielle de la chaussée au Vieux Bourg et à Sermus, en effet la route a souffert des nombreux passages répétés des camions transportant le remblais du talus et du parking.
- Réfection du chemin au Puy Murat, qui part de Lacombe, passe derrière le Puy Murat et descend à Laval.
- Rempierrement partiel d'un chemin rural qui part de Chassagne et qui arrive à Rivin.
- Etude et travaux sur les différentes solutions de collecte des eaux pluviales à Nalou à Sermus et à Rouzeyrol au regard des intempéries actuelles.

## ✓ **Les achats prévus 2025**

- Une chaudière à gaz au gîte de Sermus
- Un terrain au Goutal de la Croix à des fins de régularisation de voirie et d'installation d'un d'apport volontaire de déchets. Ce terrain est un ancien terrain des biens de section du village de Rouzeyrol mis en gestion dans le groupement forestier. D'où la raison de cet achat de terrain auprès du groupement forestier.
- Au presbytère pose de 2 surpresseurs silencieux (1 pour chaque logement)

## ✓ **Les projets en cours**

- Intramuros

La municipalité a décidé de se doter d'un outil de communication qui s'appelle « Intramuros » à l'instar de beaucoup de communes de la Communauté des Communes (Hautefage, - le -Château, Mercœur, Argentat etc...). Cet outil permet de communiquer des informations aux administrés mais aussi de recevoir des informations de ces derniers. Ces échanges entre la mairie et ses administrés se font à partir d'un téléphone mobile ou d'un ordinateur.

Les 2 élues chargées de communication Christine Aigueperse, Marie-France Jurbert-Morlé et la Secrétaire de Mairie Sylvie Lachassagne sont en cours de formation et ne manqueront pas de vous convier à une présentation de cet outil courant Mars.

Vous pouvez d'ores et déjà vous familiariser à cet outil avec support explicatif joint en annexe de ce bulletin.

- **Le transfert de la gestion de l'eau**

L'obligation de transfert de la compétence de l'eau à l'intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier 2026 (Loi Notre) arrive à grand pas. Notre Commune, ainsi que Servières le Château, Hautefage et Auriac (partie régie), ont fait le choix d'intégrer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 le Syndicat Intercommunal des Eaux du Puy du Bassin (SIEPB).

Cette adhésion permet de sécuriser notre approvisionnement en eau de qualité et bénéficier d'aides financières importantes. Le but étant d'avoir un Syndicat suffisamment dimensionné qui soit en capacité de porter de gros projets comme l'interconnexion avec Argentat mais aussi de renouveler notre réseau d'eau qui est en fin de vie.

En conséquence, **la commune n'aura plus de budget de l'eau dès le 01/01/2025.**

Pour autant la commune continuera à s'occuper de l'eau sous convention pour le compte du syndicat jusqu'à fin 2027. (Surveillance, fuites, relevés de compteurs et facturations)

L'entente intercommunale de l'ex- canton de St- Privat initiée en Janvier 2021 a finalisé l'étude en vue de créer l'interconnexion avec la commune d'Argentat. L'ensemble des travaux portés par le SIEPB dureront jusqu'en 2026.

Les travaux ont commencé par notre commune ce mois ci avec l'interconnexion entre le château d'eau de Sermus et St Cirqes la Loutre.



SERMUS

- **La gestion des déchets**

Le programme autour d'une gestion raisonnée se poursuit au sein de la Communauté des Communes. 150 emplacements **prévisionnels** ont été définis pour l'installation des colonnes dédiées au tri sélectif, au verre et aux ordures ménagères sur XV'D.

Soit un **P**oint d'**A**pport **V**olontaire pour 80 Habitants. (PAV)

Notre commune aura 3 emplacements et 1 partagé avec Hautefage.

Leur installation s'effectuera en 2025 et 2026, comme suit :

- Suc du Theil Route d'Aurillac
- Goutal de la croix (Pâte d'oie) Route de Saint Privat
- Au Cros à côté du cimetière pour le Bourg de Sault
- Route d'Argentat après la scierie Duclaux (Partagé avec Hautefage)

Les emplacements ont été choisis avec des critères communs à toutes les communes d'XV'D. A savoir :

- la sécurité aux abords des voies.
- Pas de fils de téléphones, fils de fibres, fils électriques, d'arbres etc.....
- Accès et manœuvre poids lourd idéal
- Trouver au moins un point d'apport volontaire sur vos trajets habituels (Travail, courses, médecin etc.....) pour ne pas être obligé soit de faire un détour ou soit de se déplacer uniquement pour porter vos poubelles.

## 4/ L'événementiel de notre Commune

✚ **Le repas des anciens** : Le dimanche 7 avril 2024, les Aînés, les élus et les nouveaux arrivants de l'année se sont retrouvés autour d'un bon repas servi par le traiteur « Garennes du Gour». Une ambiance amicale et agrémentée par la musique et les chansons de Jean-François Giordani du Puy La Fourche.

✚ **Les commémorations officielles du 8 mai et le 11 Novembre 2024** ont eu lieu, sous le soleil avec les administrés et les élus de Saint Cirgues comme chaque année.

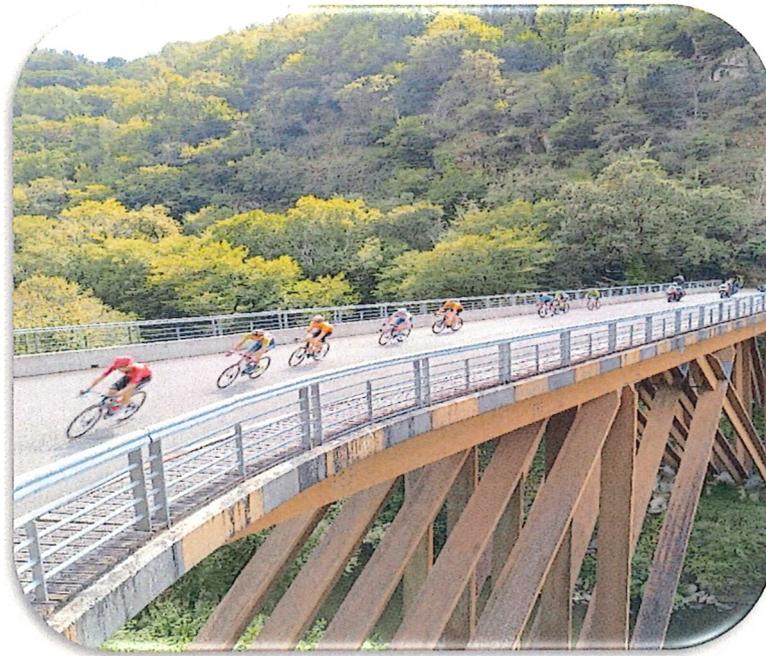
Un devoir de mémoire à destination de nos combattants défunts et actuels qui oeuvrent et meurent pour garantir notre protection.



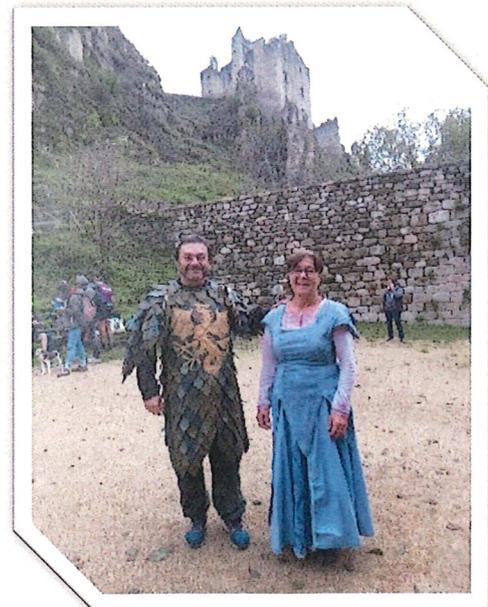
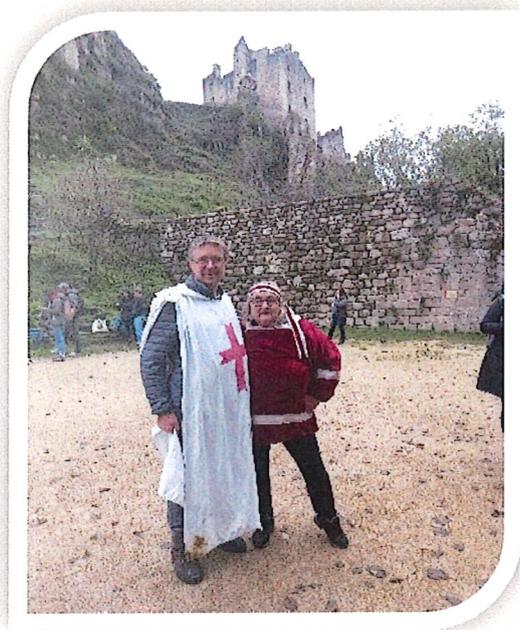
**Le pot de l'amitié des habitants de Saint Geniez ô Merle** offert par la Mairie a eu lieu le 19 Août 2024. Depuis 4 ans, cette rencontre a toujours autant de succès. Elle permet aux habitants en résidences principales et secondaires de se retrouver et aux nouveaux arrivants de faire connaissance pour d'autres ,autour d'un délicieux buffet. La bonne humeur et la décontraction règnent pendant cette rencontre appréciée de tous.



✚ **Le Tour du Limousin : le 15 Août 2024**, passage de la troisième étape du Tours du Limousin au pied des Tours Merle. Avec 189 Km et 3 400 mètres de dénivelé, cette 57ème édition a offert un très beau spectacle sous le soleil. Merci aux bénévoles.

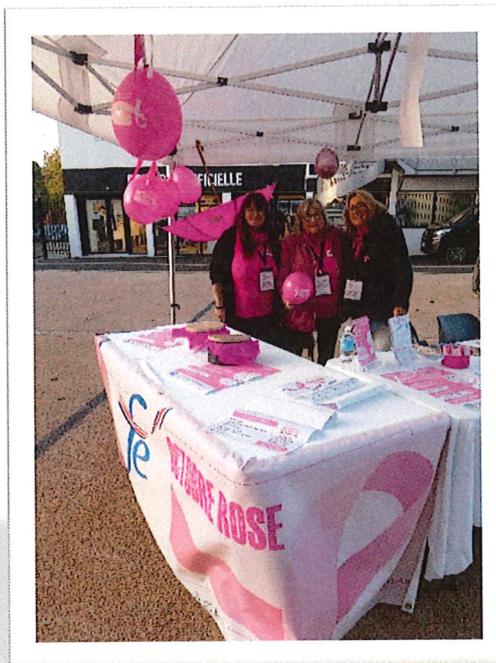


✚ **Le Xtrail du 28 septembre 2024** : les bénévoles déguisés de la Commune et la responsable des TDM, Nathalie Duriez, ont attendu de pieds fermes, les participants du trail pour leur servir un copieux ravitaillement.



## 🚩 Octobre rose :

le 11 octobre 2024, avec l'association « Femmes élues de Corrèze », notre élue communale Christine AIGUEPERSE qui en fait partie, s'est investie dans la vente de billets de tombola au profit de la Ligue contre le Cancer dans l'enceinte du CAB à Brive, lors du match de rugby Brive / Biarritz.



Ne jetez plus vos manteaux encore en bon état dont vous désirez vous séparer à la fin de cet hiver !

Apportez les en mairie à notre secrétaire SYLVIE, ils seront vendus lors d'une manifestation dédiée en octobre prochain, au profit de la lutte contre le cancer du sein.

## 🚩 Le NOEL 2024 :

Le Père Noël était de passage le 8 décembre 2024 au Foyer Rural de St Cirques, il a gâté et ravi tous les enfants de St Geniez et de St Cirques.





Le spectacle du « Grand Monsieur » a impressionné les petits et les grands qui ont participé aux jongleries de ce sympathique personnage.

**Rendez-vous à Saint Geniez ô Merle pour le Noël 2025 ...**

### **BON A SAVOIR**

- ✓ Les nouveaux services de la Maison du Département, de la poste se sont regroupés dans la nouvelle Mairie de Saint-Privat qui a déménagé dans les anciens locaux de la trésorerie.

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Le vendredi de 8h30 à 18h00 et le samedi matin de 9h à 12h.

## **Modification des horaires des déchèteries**

**A compter du 1er janvier 2025, les déchèteries intercommunales seront ouvertes :**

Goules : Les mercredis, vendredis et samedis de 8h à 12h

Monceaux/Argentat : Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et en juillet/août de 7h à 13h30

St Privat : Du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et en juillet/août de 7h à 13h

✓ **Transport pour le marché de st privat :**

Il convient de s'inscrire auprès des cars de la Xaintrie (au moins la veille) afin de bénéficier d'un transport gratuit. Tel: 05 55 28 26 73

✓ **Informations utiles :**



❖ Maison de santé (infirmière, kiné, urologue, podologue, osthéo-pathe, psychologue...)

❖ **Bruit de voisinage :**

Cette année a été particulièrement pluvieuse, du jamais vu depuis 40 ans nous dit Météo- France ce qui a rendu très difficile l'entretien de nos espaces verts. De fait, sans le vouloir, durant certaines journées ensoleillées, c'était le concert des tondeuses débroussailleuses, tailles haies. Pas le choix diront certains...pénible diront les autres...

Juste un petit rappel, il existe des heures à respecter mais le mieux c'est de s'arranger entre voisins pour s'assurer de ne pas déranger. Autre conseil, aujourd'hui il existe

des outils sur batterie très performants et même des robots tondeuses très efficaces et silencieux. A réfléchir si l'on a besoin de renouveler son matériel.

La notion de bruit de voisinage englobe tous les bruits liés au comportement d'une personne, d'un animal ou d'une chose dont elle a la responsabilité.

Nous sommes tous responsables donc tous concernés.

## ❖ **Fin du téléphone le 27 Janvier 2026**

Pourquoi le réseau de cuivre va disparaître sur notre commune ?

Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le réseau de cuivre est aujourd'hui vieillissant et de moins en moins utilisé. Qui plus est, son entretien coûte cher à son propriétaire Orange qui a de plus en plus de mal à trouver des pièces de rechange et à maintenir les compétences de ses techniciens. Alors que la fibre optique doit couvrir l'ensemble du territoire d'ici 2030 et maintenir deux réseaux en parallèle s'avère inutile. La fermeture du réseau de cuivre a été actée. Un plan de fermeture a été mis en place par Orange sous la surveillance de l'Autorité de régulation des télécoms (ARCEP) *Source UFC Que Choisir.*

La fermeture du réseau cuivre a déjà commencé de manière expérimentale en France depuis 2019, mais la vraie phase de transition est en cours depuis 2023 et doit se poursuivre jusqu'en 2030.

La fibre c'est d'abord le téléphone mais suivant l'abonnement internet et la télévision sont disponibles.

## ❖ **Comment installer la Fibre ?**

Installer la fibre consiste à tirer un câble de fibre optique entre le point de branchement au réseau public (dans la rue), à la prise optique qui sera installée à l'intérieur de votre habitation ou bâtiment professionnel à l'emplacement de votre choix.

**L'abonnement à un forfait fibre auprès d'un opérateur déclenche une prise de rendez vous et le raccordement qui peut durer entre 2 et 4 heures suivant la complexité de l'installation.**

L'idéal est de bien réfléchir où installer la nouvelle prise optique (souvent à proximité de votre ancien téléphone ou à côté du téléviseur par exemple...). Dans tous les cas il faudra un branchement électrique pour la Box et pour le téléphone.

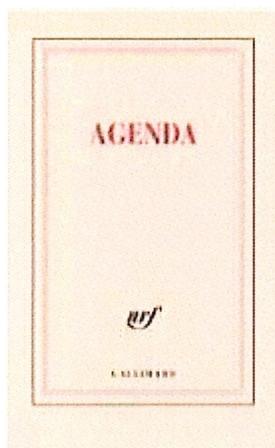
Il serait aussi préférable de préparer l'acheminement du câble de la fibre en posant une goulotte (diamètre 20 mn) qui facilitera grandement l'installation de la fibre et protégera celle-ci.

Attention, tous les téléphones ne sont pas compatibles, préférez un téléphone récent.

L'éligibilité et le raccordement à la fibre sont gratuits pour l'utilisateur à partir du moment où il a un abonnement de téléphone fixe en cours.

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site internet du Département de la Corrèze ou sur NATHD et au 0 806 806 006

### A NOTER DANS VOS AGENDAS :



 **Le 06 avril 2025 à 12h00** Repas des Aînés au Foyer Rural

 **Le 9 Avril 2025 à 11h00** Chasse aux œufs à St Geniez ô Merle

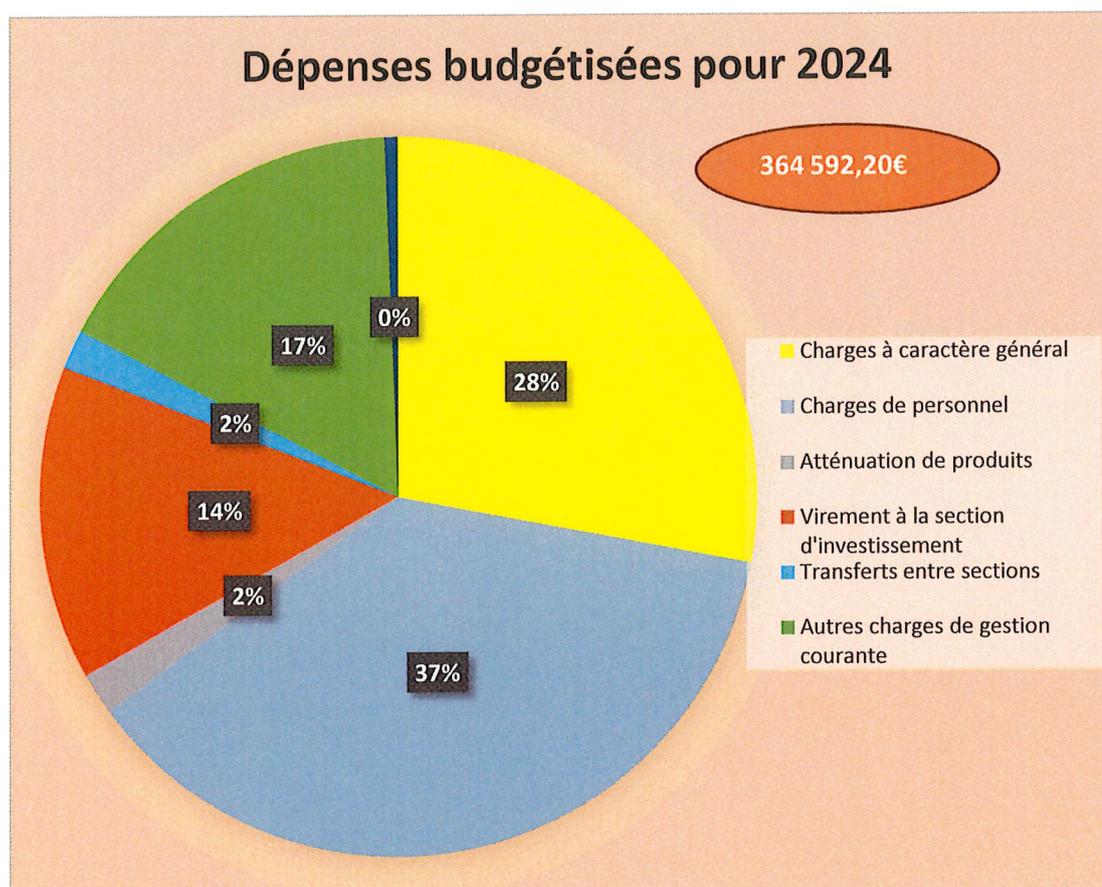
 **Le 22 août 2025 à 18h00** Pot de l'amitié au Foyer Rural

### L'ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2024

- **Naissance** : Aucune naissance cette année
- **Mariage** : MORLE Jean- Paul et JURBERT Marie -France le 16 mars 2024
- **Décès** : SIRIEX Georgette de Lacombe le 28/02/2024
- **Inhumation** de l'urne au cimetière de SOULT de :  
JAMMOT Claire le 28/01/2024 (décédée à Ste Feyre - Creuse)  
PUYRAVEAU Jean-Pierre le 7/02/2024 (décédé à St Julien aux Bois)  
DE PEIRERA Amedeo le 23/03/2024 (décédé à Mulhouse – Haut Rhin), inhumé au cimetière du Vieux Bourg.  
LAVERGNE Gérard le 25/07/2024 (décédé à St Privat)
- Aucun nouvel arrivant cette année 2024 sur notre commune

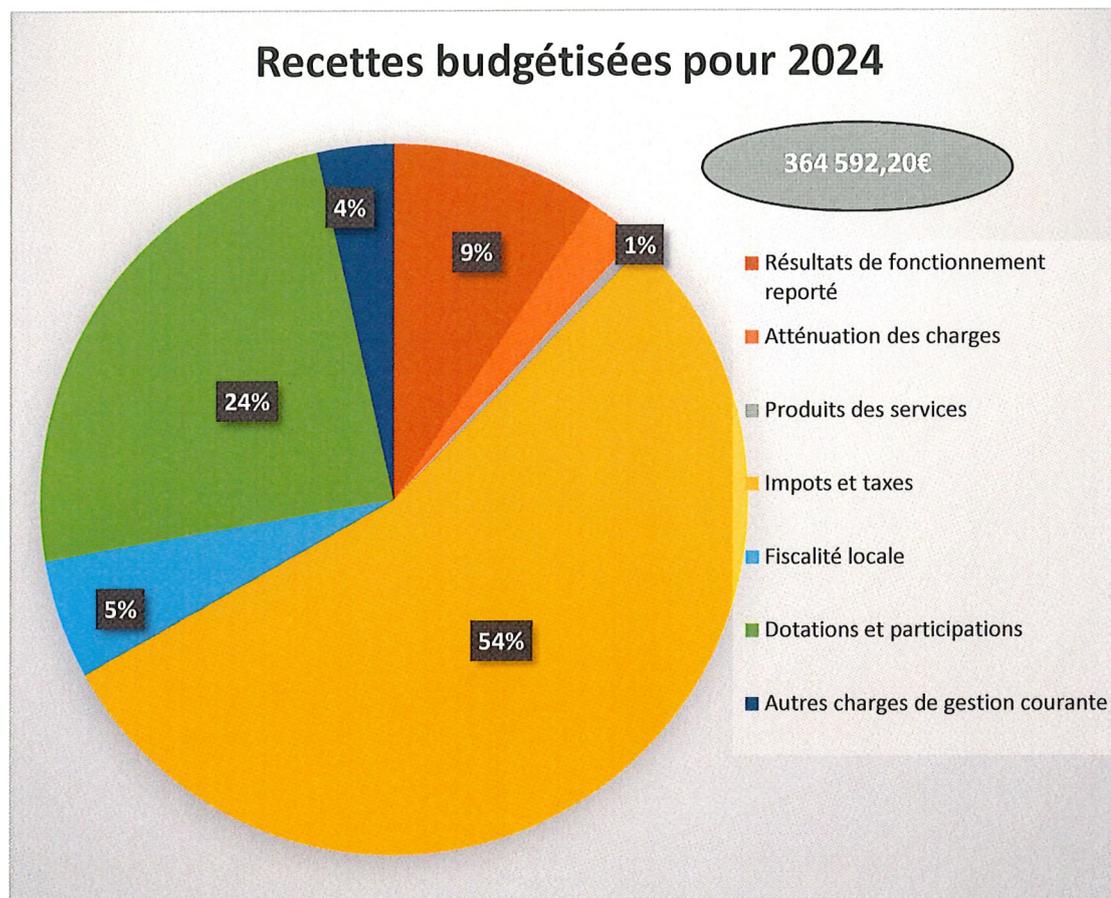
## ➤ BUDGET COMMUNAL DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	Réalisées en 2023	Budgétisées pour 2024
Charges à caractère général	95 226,78 €	102 050,20 €
Charges de personnel	100 672,95 €	134 600,00 €
Atténuation de produits	5 988,00 €	7 000,00 €
Virement à la section d'investissement	- €	51 477,00 €
Transferts entre sections	3 950,67 €	6 400,00 €
Autres charges de gestion courante	48 359,90 €	60 915,00 €
Charges financières	2 749,41 €	2 150,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>256 947,71 €</b>	<b>364 592,20 €</b>



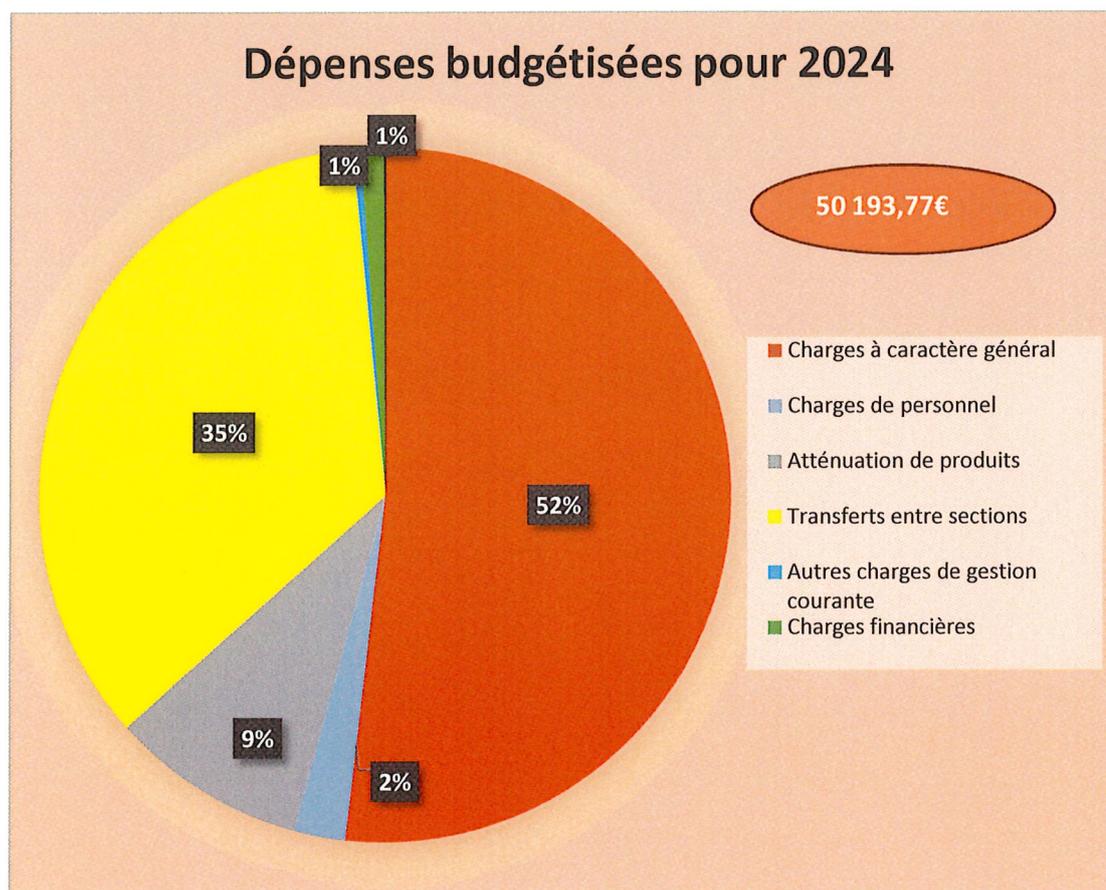
## ➤ BUDGET COMMUNAL DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	Réalisées en 2023	Budgétisées pour 2024
Résultats de fonctionnement reporté	- €	34 410,20 €
Atténuation des charges	101,19 €	9 000,00 €
Produits des services	2 110,64 €	1 960,00 €
Impôts et taxes	198 336,94 €	198 336,00 €
Fiscalité locale	19 851,61 €	19 821,00 €
Dotations et participations	82 838,68 €	88 228,00 €
Autres charges de gestion courante	38 363,59 €	12 837,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>341 602,65 €</b>	<b>364 592,20 €</b>



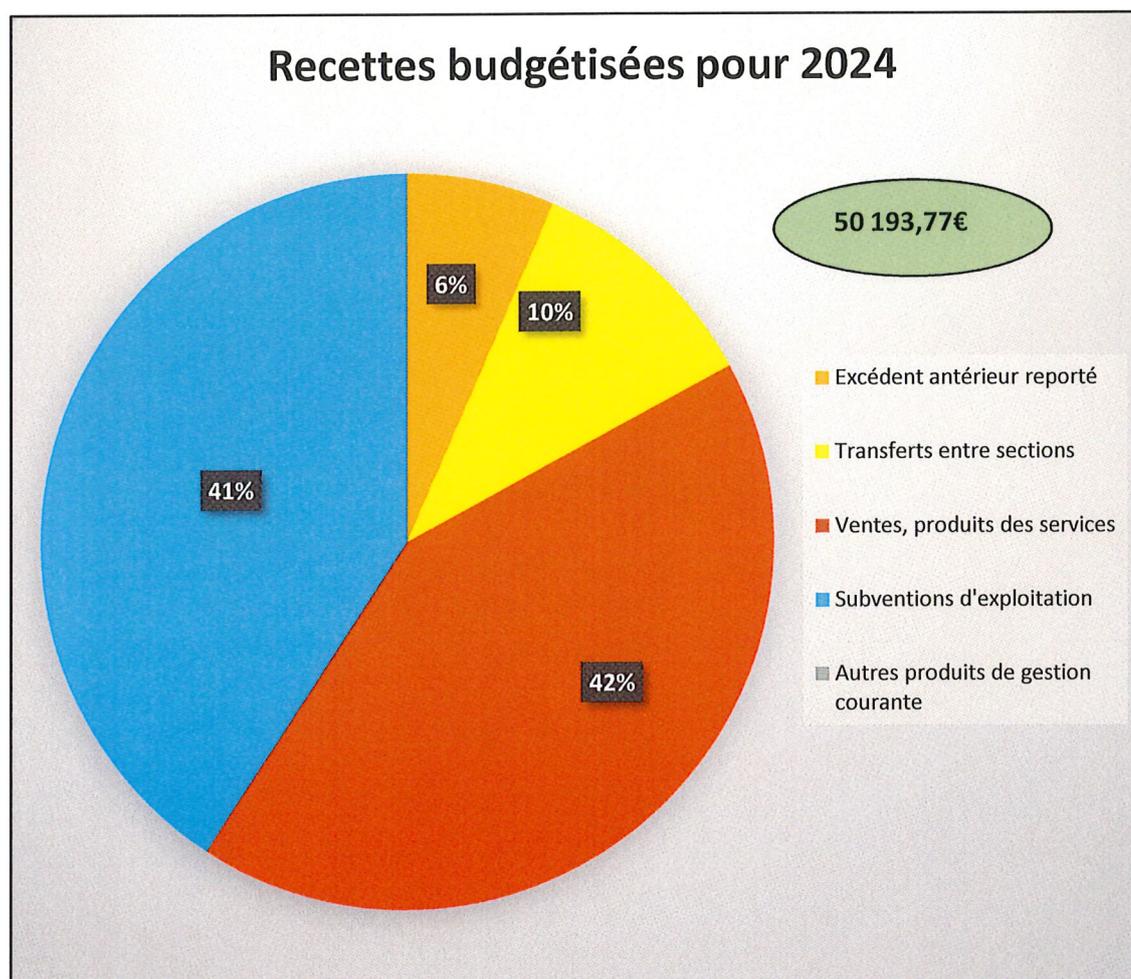
## ➤ LE BUDGET SERVICE DES EAUX

Dépenses d'exploitation	Réalisées en 2023	Budgétisées pour 2024
Charges à caractère général	28 489,32 €	26 008,77 €
Charges de personnel	1 184,66 €	1 200,00 €
Atténuation de produits	2 828,00 €	4 605,00 €
Transferts entre sections	16 209,17 €	17 600,00 €
Autres charges de gestion courante	70,44 €	200,00 €
Charges financières	231,56 €	530,00 €
Dotations aux amortissements	30,00 €	50,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>49 043,15 €</b>	<b>50 193,77 €</b>



## ➤ LE BUDGET SERVICE DES EAUX

Recettes d'exploitation	Réalisées en 2023	Budgétisées pour 2024
Excédent antérieur reporté	- €	3 290,77 €
Transferts entre sections	5 233,30 €	5 300,00 €
Ventes, produits des services	26 729,86 €	21 123,00 €
Subventions d'exploitation	14 695,00 €	20 480,00 €
Autres produits de gestion courante	1,10 €	- €
<b>TOTAL RECETTES EXPLOITATION</b>	<b>46 659,26 €</b>	<b>50 193,77 €</b>



L'analyse financière de la commune est consultable en mairie sur simple demande.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Lionel JEAN

REDACTRICES : Christine AIGUEPERSE et Marie- France JURBERT-MORLE